



MME SOLENE MICHEL Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne-Ardenne 5 Parvis des Droits de l'Homme 57012 METZ Cedex

Chère Madame MICHEL,

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée en adhérant au contrat d'assurance vie multisupport MILLEVIE Premium à la Caisse d'Epargne.

Vous avez fait le choix d'investir une part importante de votre capital sur des supports financiers en unités de compte (1) car ils permettent de profiter du potentiel de performance des marchés financiers. Vous le savez, ces supports sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et présentent donc un risque de perte en capital.

- Mais savez-vous que, dans le cadre de votre contrat, vous disposez d'options d'arbitrages automatiques (2) pour accompagner la gestion de votre capital investi sur les marchés financiers ?
- Et ce, sans aucuns frais supplémentaires.

Pour découvrir l'option correspondant parfaitement à vos objectifs et à votre sensibilité au risque, je vous invite à nous contacter dès aujourd'hui afin de **convenir d'un rendez-vous**.

Bien sincèrement.

Votre Chargé d'Affaires Gestion Privée

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS:





MILLEVIE Premium est un contrat d'assurance vie multisupport libellé en euros et en unités de compte de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

Communication à caractère publicitaire

Les personnes concernées par nos traitements bénéficient à tout moment pour leurs données à caractère personnel et dans les conditions prévues par la loi, de différents droits (d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, à la portabilité, à communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès, de retrait de leur consentement s'il a été donné) et du droit de former une réclamation auprès de l'autorité compétente la CNIL, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Les modalités d'exercice de ces droits sont détaillées sur notre notice d'information sur la protection des données personnelles accessible à l'adresse suivante : https://www.caisse-epargne.fr/lorraine-champagne-ardenne/protection-donnees-personnelles, à tout moment sur notre site internet www.caisse-epargne.fr, sur simple demande auprès de votre agence ou auprès de notre Délégué à la Protection des Données :



⁽¹⁾ La valeur des supports en unités de compte fluctue à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés. Le risque de perte en capital est supporté par vous seul.

⁽²⁾Selon les conditions, limites ou exclusions des engagements contractuels en vigueur.



Envie d'adapter votre contrat MILLEVIE Premium à votre goût?





Communication à caractère publicitaire



COMMENT AFFINER LA GESTION FINANCIÈRE DE VOTRE CONTRAT MILLEVIE PREMIUM?

- Avec un contrat largement investi sur des supports financiers en unités de compte⁽¹⁾, vous affirmez clairement votre goût pour la recherche de performance, en contrepartie d'un risque de perte en capital.
- Mais savez-vous que vous pouvez affiner votre stratégie en modulant votre investissement en fonction de votre profil d'investisseur, grâce aux options d'arbitrages automatiques proposées dans votre contrat? Et ainsi vous mettez en place un suivi plus précis de votre investissement sur les marchés financiers.

4 options d'arbitrages automatiques (2) disponibles, en fonction de vos objectifs.

- Chaque option permet en effet de répondre à un but précis :
 - **Sécuriser les plus-values** enregistrées sur les unités de compte⁽¹⁾ en les transférant sur le support en euros sécurisé avec *Sécurisation des plus-values*,
 - Protéger votre capital, en cas de baisse des marchés financiers, en le transférant sur le support en euros sécurisé avec *Stop loss relatif*,
 - Investir progressivement sur des supports en unités de compte (1) pour lisser leur prix d'acquisition dans la durée avec *Diversification progressive du capital*,
 - **Dynamiser les intérêts** acquis sur le support en euros en les transférant vers des supports en unités de compte (1) avec *Dynamisation des intérêts*.



Selon votre situation et votre profil d'investisseur, découvrez l'option d'arbitrages automatiques la plus adaptée pour accompagner votre investissement, et ce sans frais supplémentaires.

Pour en bénéficier, parlez-en avec votre Conseiller.



INVITATION À UN RENDEZ-VOUS CONSEIL.

Venez en parler avec votre Conseiller Patrimonial.

En tant qu'interlocuteur privilégié, votre Conseiller Patrimonial se tient à votre disposition pour :

- étudier avec vous l'option la plus adaptée à votre profil et à vos objectifs,
- et plus globalement, pour faire le point sur la gestion de votre capital ou sur toute question d'ordre patrimonial que vous souhaiteriez lui poser.













a valeur des supports en unités de compte fluctue à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés. Le risque de perte en capital est supporté par vous seul.



Spécialement conçu pour les clients exigeants à la recherche de solutions sur mesure,
MILLEVIE Premium propose de nombreuses options d'arbitrages automatiques qui visent à vous accompagner
dans la gestion financière de votre contrat.

Pour les découvrir et mettre en place celle qui vous convient, contactez dès aujourd'hui votre Conseiller Patrimonial.





Recevez la lettre des experts de la Caisse d'Epargne Vision Patrimoine en vous inscrivant sur :

www.gestionprivee.caisse-epargne.fr



MILLEVIE Premium est un contrat d'assurance vie multisupport libellé en euros et en unités de compte de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

BPCE. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 157 697 890 euros. Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13.

RCS Paris n°493 455 042. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045100. Crédit photos : 123RF